

PROPOSEZ-VOUS...

DÉPOSEZ VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION
DANS L'URNE DISPONIBLE EN MAGASIN

AVANT LE 18 JUIN 2022

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

PORTABLE

E-MAIL

VOTRE PROJET/ MOTIVATION EN QUELQUES LIGNES



PORTEUR
DE PROJET



COMITÉ
PARTICIPATIF

biocoop

Villard de Lans

571, av. du Général de Gaulle
38250 Villard de Lans

www.biocoopvillarddelans.fr
Tél. 09 51 90 86 97

Ne pas jeter sur la voie publique / imprimé sur papier 100 % recyclé © www.villarddelans.com

RETOUR SUR LE PROJET FINANCÉ EN 2021



En 2021, grâce à vos achats solidaires, notre magasin a soutenu une association qui milite en faveur de l'environnement, conformément aux valeurs que nous défendons.

Le comité participatif a choisi d'attribuer la cagnotte solidaire à l'association **ENGIVANEUR-SES** pour le rayonnement de ses actions sur tout le territoire du Vercors.

C'est **3012 euros** qui ont été remis à cette association pour les aider à investir dans du matériel nécessaire à la collecte de tous les bio-déchets auprès de magasins, restaurateurs, cantines... pour leur éviter l'enfouissement & pour les revaloriser en engrais ultra performants par la technique du Bokashi compost.

Christopher et ses acolytes ont utilisé cette cagnotte à bon escient en achetant des activateurs de Bokashi (activateur de fermentation), des conteneurs de 120 L (lacto bac digesteurs), une bâche pour le compostage par oxydation et la location d'un véhicule électrique pour assurer entre autres les collectes de bio déchets.



CONTENEURS 120L



BÂCHE POUR
LE COMPOSTAGE



VÉHICULE
ÉLECTRIQUE

biocoop

Villard de Lans

VOS ACHATS SONT
PARTICIPATIFS !

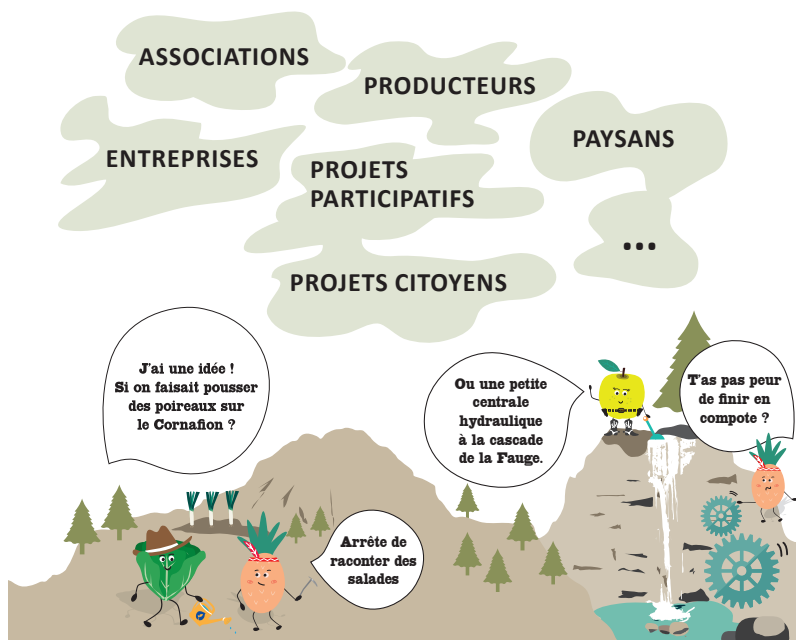
...EN 2022, QUEL PROJET
ALLONS-NOUS SOUTENIR
DANS LE VERCORS ?



COMMENT ÇA MARCHE ?

PROPOSEZ-NOUS VOS PROJETS

QUI PEUT PARTICIPER ?



COMMENT PARTICIPER ?

LES CRITÈRES DE PRÉ SÉLECTION

- 1 Remplissez et déposez votre bulletin d'inscription dans l'urne disponible en magasin avant le 18 juin 2022.
- 2 Complétez et renvoyez le dossier que vous aurez reçu par mail avant le 30 Juillet 2022 .
- 3 Venez présenter votre projet.



À VOUS DE DÉCIDER

QUI DÉCIDE ?

C'EST VOUS !

Tout le monde peut participer. Que vous soyez consomm'acteur, producteur, entrepreneur... Faites partie de l'aventure et devenez membre du comité participatif qui sera en charge de la sélection des dossiers, des auditions et du choix final !

COMMENT ?

Le comité participatif choisira lui-même le mode de sélection qui définira le gagnant.

Soyez acteur de votre territoire & contribuez à faire pousser des projets qui ont du sens pour vous !

FAIRE PARTIE DU COMITÉ PARTICIPATIF ?

Remplissez votre bulletin d'inscription et déposez le dans l'urne disponible en magasin avant le 18 juin 2022.

Venez ensuite rencontrer les autres membres du comité autour de bons produits Bio & Locaux !

- La sélection se fera par tirage au sort.
- 1 participation maximum par foyer.
- Les porteurs de projet ne sont pas éligibles.



REMPORTEZ LA CAGNOTTE !

QU'EST CE QU'ON GAGNE ?

Votre projet a séduit le comité participatif ? Vous bénéficierez de :

LA CAGNOTTE !!!

L'ACCOMPAGNEMENT

& le suivi bienveillant des membres du comité participatif.

LA VISIBILITÉ

Une opportunité pour faire connaître votre projet aux habitants du plateau du Vercors.



D'OÙ VIENT LA CAGNOTTE ?

Vos achats sont participatifs.

Les détenteurs d'un compte client dans le magasin cumulent des graines lors de leurs achats.

Ces graines permettent d'obtenir des bons d'achats et de constituer une cagnotte solidaire.

